

COUPVRAY

N°36
MAI 2026

MAG



@villedecoupray / www.coupray.fr

PISCINE

municipale

02 MAI
13 SEPT

Période scolaire
Du 02 mai au 30 juin
Du 1^{er} septembre au
13 septembre

Période estivale
Du 1^{er} juillet au 31
août

LUNDI	FERMÉE	13H30 - 18H30
MARDI	12H00 - 13H45	10H00 - 18H30
MERCREDI	14H00 - 17H45	10H00 - 18H30
JEUDI	12H00 - 13H45	10H00 - 18H30
VENDREDI	12H00 - 17H45	13H30 - 18H30
SAMEDI	14H00 - 17H45	10H00 - 18H30
DIMANCHE	14H00 - 17H45	10H00 - 18H30

73 RUE DE LESCHES COUPVRAY

01 60 04 22 97

piscineecoupvray.fr

www.coupvray.fr



SOMMAIRE

ÉDITO	page 03
RETOUR EN IMAGES	page 04
VIE LOCALE	page 06
ENFANCE/JEUNESSE	page 08
VIE ASSOCIATIVE	page 12
DOSSIER	page 14
PORTRAIT	page 19
URBANISME/TRAVAUX	page 20
SOLIDARITÉ/SANTÉ	page 24
SÉCURITÉ / PRÉVENTION	page 25
VIE ÉCONOMIQUE	page 26
ÉVÈNEMENTIEL	page 28
INFOS MAIRIE	page 30

Mairie : heures d'ouverture
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h45
Jeudi de 8h45 à 12h30
Samedi de 9h00 à 12h00

Magazine d'information de la mairie de Coupvray tiré
à 2100 exemplaires.

Directeur de la rédaction : Thierry CERRI
Rédacteur en chef : Sandra HAKOUN
Maquette et mise en page : Service communication

Impression : Les Ateliers réunis
17 allée du Clos des Charmes
Z.A.E. « Les Portes de la Forêt » 77090 Collégien

Dépôt légal N° 2000 ARC 01
Crédit photos : Mairie de Coupvray

Édito



**Chères Cupressiennes,
Chers Cupressiens,**

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de ce premier magazine de la mandature 2026-2032.

Le 15 mars dernier, vous avez exprimé un choix clair et sans équivoque en nous accordant votre confiance dès le premier tour des élections municipales, avec 63,3 % des suffrages. Ce résultat, dont nous sommes profondément fiers, nous offre la possibilité de mettre sereinement en œuvre notre programme. Il permet à notre équipe de disposer de 19 élus au sein du conseil municipal, devant 4 représentants de la minorité.

Au nom de l'ensemble de l'équipe « Vivons Coupvray », je tiens à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation, dans un contexte national marqué par une forte abstention. Une nouvelle fois, Coupvray s'est distinguée par son engagement et par sa volonté intacte de participer pleinement aux choix qui façonnent son avenir. Votre soutien constant et vos nombreux encouragements tout au long des mois écoulés ont compté, pour moi comme pour l'équipe. Cette équipe n'a jamais cessé d'œuvrer avec la dignité qu'impose la fonction d'élu, dans un esprit de bienveillance et de cohésion rare qui mérite d'être souligné. J'ose croire que le résultat vient saluer les valeurs portées, mais aussi reconnaître le travail accompli depuis deux mandats par les élus et les agents municipaux, tous pleinement investis au service de notre commune.

Dans la continuité de ce scrutin, j'ai eu l'honneur d'être reconduit dans mes fonctions de Maire par le conseil municipal. Lors de cette séance d'installation, moment fort de notre vie démocratique locale, j'ai proposé à l'élection une équipe de 6 adjoints pour m'accompagner dans l'exercice du mandat. J'ai par la suite procédé à la désignation de 6 conseillers municipaux délégués. Leur engagement, leur énergie et leurs compétences constitueront des atouts essentiels pour concrétiser les projets que nous portons collectivement, avec l'ensemble des élus de la majorité.

J'ai également tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus qui découvraient notre assemblée. Être élu municipal, c'est accepter une responsabilité exigeante, mais profondément humaine : celle d'être au service de nos concitoyens, à l'écoute de leurs attentes, de leurs inquiétudes, de leurs espoirs, avec la volonté constante d'agir dans l'intérêt général. Dans un contexte où la défiance envers la vie politique peut s'exprimer, notre engagement n'a de sens que par et pour vous.

Depuis cette installation, vous constaterez que nous sommes pleinement à l'œuvre. Outre l'installation de la nouvelle équipe, la mise en plus de trois conseils municipaux en un mois et le vote du budget (qui vous sera intégralement

présenté dans le magazine de juillet), plusieurs actions inscrites dans notre programme sont d'ores et déjà réalisées ou bien engagées : la réfection de l'Impasse des Pierres, la réhabilitation du complexe tennistique, la poursuite de l'action « Coupvray terre nourricière » avec l'implantation d'un nouveau verger de 3 500m² dans le secteur des Bonshommes, la mise en place d'un nouvel atelier taïso pour les seniors, la révision de la carte scolaire, l'affectation des lycéens de Coupvray au nouveau lycée Samuel Paty de Montévrain, ou encore le dépôt officiel du dossier de reconnaissance internationale du braille à l'UNESCO. Ce lancement sur les chapeaux de roues traduit notre volonté de poursuivre notre action avec la même énergie et d'agir efficacement au service de tous.

Par ailleurs, dans cette période très dynamique pour la vie démocratique locale, j'ai eu l'honneur d'être réélu, le 7 avril dernier, 1^{er} vice-président de Val d'Europe Agglomération, en charge du développement économique, de l'emploi et du tourisme. Cette responsabilité s'exerce au sein d'un exécutif rassemblant les représentants des dix communes de notre territoire, principalement les Maires, aux côtés du Président Philippe Descrouet. Elle permet à notre commune d'être bien représentée au sein de notre communauté d'agglomération, bien qu'elle ne dispose que de 3 conseillers communautaires sur 50 élus, en raison de sa démographie. Ces 50 élus qui composent le conseil communautaire continueront d'œuvrer collectivement à un développement équilibré, durable et porteur d'avenir pour l'ensemble des Valeuropéens.

Vous le verrez, ce numéro du magazine municipal consacre un dossier spécial à l'installation des exécutifs, tant au niveau communal qu'intercommunal. Vous pourrez y découvrir les équipes, leurs responsabilités et les priorités qui guideront leur action dans les années à venir.

Soyez assurés que nous serons, avec l'ensemble de la majorité municipale, plus que jamais mobilisés et à votre écoute. La municipalité peut être contactée à tout moment via le standard de la Mairie ou sur contact@coupvray.fr. Les élus reçoivent également sur rendez-vous et restent, comme toujours, à votre disposition durant les événements communaux ou associatifs. La belle saison sera propice à ces rencontres à travers "Les Bucoliques de Coupvray", le marché, la Fête du Village du Comité des Fêtes, la brocante de l'APEEP ou encore le Big Pique-Nique intergénérationnel du CCAS. Nous espérons vous y retrouver.

Avec tout mon dévouement,

Thierry Cerri
Maire de Coupvray

CLIN D'ŒIL



Un bel élan de solidarité à Coupvray



La collecte de sang organisée le vendredi 06 mars 2026 par l'Établissement Français du sang (EFS) a mobilisé 44 personnes. Parmi elles, 17 étaient des Coupvrayiens et 2 ont effectué leur premier don.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour accomplir ce geste solidaire, indispensable pour répondre aux besoins constants en produits sanguins. La commune a été officiellement labellisée "Or" pour son engagement dans la promotion du don de sang. Félicitations et merci encore pour votre précieux soutien !

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la remise des trophées du Label "COMMUNE DONNEUR" qui se déroulera à l'occasion du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France le mercredi 03 juin 2026 à 10h30 à l'Espace Communes' Halles Paris Porte de Versailles - Hall 6.




Marché de Coupvray



Les dernières séances du marché, les 28 mars et 25 avril, ont rencontré un beau succès, notamment grâce au concert et à la tombola, qui a permis de faire gagner des lots aux visiteurs.

 Prochain marché samedi 30 mai avec la possibilité d'acheter des plants de tomates des Bucoliques.

 8h00 à 13h00

 Parvis de la Grange aux Dîmes.



Nouveau succès pour la ressourcerie éphémère

La 4^e ressourcerie éphémère, organisée à la salle de la vie associative du 26 au 28 février 2026 par "La Ressourcerie des Deux Morin", a rencontré un beau succès. 38 personnes sont venues déposer des objets dont 27 habitants de Coupvray et 11 des communes voisines (Montry, Esbly, Bussy-Saint-Georges, Bailly-Romainvilliers et Chessy). Au total, près de 835 kg d'objets ont été collectés : livres, vaisselle, jouets, bibelots, petit mobilier ou encore appareils électriques.

La vente solidaire, organisée le samedi 28 février, a attiré de nombreux visiteurs avec 90 ventes réalisées, permettant de donner une seconde vie à plus de 262 kg d'objets et de récolter 678,50 €. Au total, 90 personnes sont venues chiner.

Cette opération n'aurait pas été possible sans l'engagement des 8 bénévoles mobilisés pour la collecte, la mise en place, la vente et le rangement, merci à eux.

Retrouvez la ressourcerie aux Bucoliques de Coupvray avec une zone de gratuité ouverte à tous.





Distribution des œufs en chocolat

Vendredi 03 avril, les élèves des écoles de Coupvray ont eu la surprise de recevoir de délicieux œufs en chocolat ! Monsieur Thierry Cerri, Maire de Coupvray, accompagné des élus du conseil municipal, sont allés à la rencontre des enfants pour leur remettre des douceurs. Un joli moment de partage apprécié par les petits Cupressiens.

Bravo également aux jeunes lecteurs qui ont réussi à trouver les œufs cachés dans le magazine du mois de mars !



Retour sur les spectacles à l'Atmosphère

Samedi 28 mars s'est tenu "l'Atmosphère Comedy Club". Victoria Pianasso, Enzo Ricci, Aby et Nikoz, les quatre artistes, ont fait rire et vibrer une salle comble avec leurs numéros de stand-up. Entre humour, sarcasme et improvisation, les spectateurs ont été nombreux à profiter de cette soirée.

Avant et après chaque représentation, les spectateurs ont eu l'occasion de se retrouver autour d'un verre au Comptoir de l'Atmosphère. Consultez la carte sur le site internet de la commune.

📅 Rendez-vous le samedi 30 mai pour le spectacle " Les fous alliés", une pièce de théâtre pleine d'humour mettant en scène un Cupressien.



Envie de ne rien manquer ?
Réservez dès maintenant les prochains spectacles !



FÊTES ET CÉRÉMONIES

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



La prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le samedi 06 juin à la salle de l'Atmosphère, à 10h00. Cette cérémonie permettra à tous les habitants dernièrement arrivés sur la commune de se familiariser avec la vie municipale (présentation des services, des équipements communaux et intercommunaux, remise de documentation, etc.), d'effectuer une visite guidée de la commune en bus et de passer un moment convivial avec vos élus autour d'un verre de bienvenue.

L'accès aux locaux se fera uniquement sur inscription avant le 25 mai 2026, en précisant votre souhait de participer ou non à la visite guidée en bus (places limitées).



Inscriptions par mail à : communication@coupvray.fr

Cérémonie des médailles du travail



La commune de Coupvray invite les médaillés du travail à venir récupérer leur diplôme ainsi qu'un cadeau de la municipalité au cours de la cérémonie de remise des médailles du travail, qui se tiendra le vendredi 08 mai 2026 à 11h30 à la mairie. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.



Pour toute information complémentaire : communication@coupvray.fr.

C'est la fête des voisins !

La Fête des Voisins se déroulera le vendredi 29 mai 2026. La municipalité vous accompagne dans l'organisation de ce moment de convivialité au sein de votre rue ou de votre quartier.

Pour cela, une déclaration préalable en mairie est obligatoire. Le formulaire de demande doit être transmis par mail à contact@coupvray.fr ou par courrier, au moins 7 jours avant l'événement, en précisant :

- la date, l'heure et le lieu de votre rassemblement,
- le nombre estimé de participants,
- vos besoins éventuels en matériel (tables, chaises et barrières uniquement pour le 29 mai et sous réserve de disponibilité) et/ou pour la fermeture de voirie,
- les coordonnées de l'organisateur.

Les organisateurs restent responsables de la sécurité, du respect des règles de voisinage et du nettoyage du site après l'événement.

Pour plus d'informations, consultez le site de la mairie.



Thierry Cerri, Maire de Coupvray

et les membres du Conseil Municipal
ont l'honneur de vous convier à la

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 08 MAI 1945 VENDREDI 08 MAI 2026 À 11H00

Programme :

11h00 : cérémonie commémorative de la Victoire du 08 mai 1945 devant le Monument aux morts,

11h30 : cérémonie de remise des médailles du travail (pour les diplômés)
12h00 : vin d'honneur avec l'ensemble des convives

Accueil républicain du Président de la République

Monsieur le Maire, Thierry Cerri, a participé, vendredi 27 mars 2026, à l'accueil républicain du Président de la République, Emmanuel Macron, et du ministre chargé des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, Serge Papin. La commune de Coupvray accueille en effet un tiers des installations de Disneyland Paris sur son territoire.

Cette visite officielle avait pour objet l'inauguration de l'extension du 2^e parc, désormais renommé "Disney Adventure World" – "Le Monde de la Reine des Neiges" – issu d'un ambitieux programme d'investissement de 2 milliards d'euros annoncé en 2018. L'occasion pour le territoire de confirmer sa place de première destination touristique d'Europe et son attractivité économique. Depuis son ouverture en 1992, Disneyland Paris a investi 13 milliards d'euros en France. L'entreprise emploie aujourd'hui, avec ses extensions, plus de 20 000 collaborateurs sur notre territoire. Ils sont répartis entre 500 métiers et 120 nationalités, pour un total de 70 000 emplois directs, indirects et induits.



Prochaines

dates

Les samedis en 2026 : 30 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août, 26 septembre, 31 octobre, 21 novembre, 19 décembre



La lettre cantonale 2025 de vos élus départementaux

Anne Gbiorczyk, vice-présidente du Département déléguée à l'enfance, à la famille et à la présence médicale, et Thierry Cerri, conseiller départemental délégué "Seine-et-Marne 2040", tous deux élus dans le canton de Serris, présentent le bilan de leur action au Département de Seine-et-Marne pour l'année 2025.

Dans les 24 communes du canton, 6,8 millions d'euros ont ainsi été investis en 2025 (5,7 millions en 2024), soit une augmentation de près de 50 % depuis 2021. Pour Coupvray, ces investissements ont représenté 465 156 euros pour les acteurs associatifs et la commune. Ces investissements ont été réalisés dans une période difficile pour les collectivités, démontrant l'engagement très fort du Département à soutenir les acteurs du territoire dans tous les domaines.

Dépôt du Braille au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

En mars 2026, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Musée Louis Braille, en tant que coordinateur de la démarche, a déposé le dossier de candidature « Le braille : lire et écrire par le toucher » au PCI de l'humanité auprès de l'UNESCO. Déjà inscrit à l'inventaire national français depuis 2023, ce projet vise à reconnaître le braille comme une pratique vivante, transmise de génération en génération et essentielle à l'accès à la lecture, à l'éducation et à la culture pour les personnes aveugles et malvoyantes. Portée conjointement par la France et l'Allemagne, cette candidature met en lumière une communauté d'acteurs engagés : usagers, enseignants, transpositeurs, associations, chercheurs... et affirme le rôle fondamental du braille dans la vie sociale et culturelle contemporaine.

Les procédures de reconnaissance de l'UNESCO sont longues. Rendez-vous en décembre 2027 pour l'annonce du résultat.

ÇA BOUGE DANS NOS ÉCOLES



Bravo à l'APEEP pour le Carnaval et la Chasse aux Œufs

Samedi 28 mars s'est tenu le carnaval et la chasse aux œufs organisés par l'APEEP de Coupvray. Les enfants ont pu prendre part à des jeux de piste, une chasse aux œufs, des ateliers créatifs, et profiter d'un stand de maquillage, d'une mascotte, d'un spectacle de cirque avec Amaya, ainsi que des gourmandises proposées par l'Espace Jeunesse.

Merci aux bénévoles et à l'APEEP pour l'organisation de cette magnifique journée, ainsi qu'aux parents et aux enfants pour leur présence.



Concours "Robocup"- École Jean-Louis Étienne

Le 16 avril 2026, l'école Jean-Louis Étienne a participé à un concours de "robocup" à Gif-sur-Yvette au campus Supélec. Les élèves ont été récompensés du prix de l'originalité et peuvent être fiers de leur prestation.

Un travail collaboratif a été fait avec les maternelles.



Visite de Monsieur le Maire dans les écoles

À la demande des enseignants, Thierry Cerri, Maire de la commune, a rendu visite aux élèves de CE2 du groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre pour un temps d'échange avec les enfants. Pendant près d'une heure, les élèves ont posé de nombreuses questions, notamment sur le déroulement des élections et les personnes qui votent, le fonctionnement de l'équipe municipale, les actions mises en place pour l'environnement ainsi que sur l'entretien des arbres.



Bilan de la transition alimentaire dans les écoles

À Coupvray, les écoles Francis et Odette Teisseyre et Jean-Louis Étienne poursuivent activement leur transition vers une alimentation plus durable et de meilleure qualité. En 2025, cette évolution se traduit par des résultats concrets : 21 % des produits sont issus de l'agriculture biologique et 31 % sont des produits durables et de qualité (hors bio). Au total, plus de 50 % des aliments proposés répondent à des critères de durabilité, dont au moins 20 % de produits bio. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions sont mises en place : diversification des sources de protéines avec des menus végétariens, meilleure information des convives, suppression du plastique dans la production et le service, ainsi qu'une réduction active du gaspillage alimentaire.

Pour consulter le rapport 



Révision de la carte scolaire

La commune, inscrite dans une Opération d'Intérêt Nationale (OIN) directement pilotée par l'État, connaît un essor démographique important. Principalement localisée dans les nouveaux quartiers, cette évolution démographique occasionne des disparités dans les effectifs des groupes scolaires.

Soucieuse de garantir une qualité d'enseignement homogène sur son territoire, de ne pas surcharger une école tout en limitant les fermetures de classes sur une autre, la municipalité a travaillé sur un redécoupage du périmètre scolaire, afin de prendre en compte l'arrivée des nouveaux habitants. Ce redécoupage permettra également d'anticiper l'avenir, et de libérer au maximum l'espace dans le groupe scolaire Jean-Louis Étienne, qui accueillera les familles des Trois Ormes jusqu'à la construction du 3^e groupe scolaire attendu pour 2029-2030.

Sur la base des prévisions d'effectifs, le périmètre scolaire se découpe désormais ainsi : les nouveaux logements du secteur des Bonshommes sont affectés au groupe scolaire Francis et Odette Teisseyre, ainsi que le quartier plus ancien de Coupvray. Les secteurs des Cents Arpents et des Trois Ormes sont affectés au groupe scolaire Jean-Louis Étienne.

Retour sur les vacances scolaires aux ALSH

Pendant les vacances d'hiver, les Papillons des Champs ont posé leurs valises chez les Coccinelles des Bois au Groupe scolaire Jean-Louis Étienne pour une fusion des deux accueils de loisirs.

Ces vacances ont permis de proposer aux enfants :

- Zen attitude et initiation au yoga
- Expédition en montagne (avec l'imagination des enfants!)
- Direction les étoiles avec des ateliers sur le ciel et l'espace
- Démonstration de danse
- Grands jeux au Parc du Château et défis sportifs

Des sourires, de la créativité et surtout de nouvelles amitiés entre les deux accueils. Un immense bravo aux équipes d'animation pour avoir transformé cet hiver en véritable aventure !



Merci à nos ATSEM

Vendredi 21 mars 2026, la commune a célébré la Journée nationale des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM). À cette occasion, les ATSEM ont réalisé une affiche diffusée sur le Facebook communal. La commune souhaite féliciter et remercier les six ATSEM qui accompagnent quotidiennement les élèves de maternelle dans les deux écoles : Souaad, Sophie, Nathalie, Marlène, Elodie et Jennifer.



LA JEUNESSE EN ACTION

Sécurité routière dans les écoles

Le lundi 13 avril, les agents de la Police municipale sont intervenus auprès des élèves de CM1 et CM2 des deux groupes scolaires pour une sensibilisation à la sécurité routière. Au programme : compréhension du rôle du piéton dans le code de la route, découverte des principaux panneaux de signalisation, rappel des équipements obligatoires pour les deux-roues, ainsi que des exercices concrets en vidéo. Les élèves ont également été sensibilisés à l'importance de l'observation, de l'écoute et de l'anticipation, sans oublier le rappel des numéros d'urgence.



Initiation à l'Aïkido à l'Espace jeunesse

Lundi 23 février, pour lancer les vacances, l'Espace jeunesse, en partenariat avec l'ASCA Aïkido, a proposé une initiation aux jeunes de 11 à 25 ans au dojo du gymnase David Douillet. Encadrés par quatre membres de l'association, une quinzaine de participants ont découvert les bases de l'Aïkido, un art martial fondé sur la défense, l'esquive et la maîtrise de soi. Après un échauffement et quelques exercices pratiques, la séance s'est conclue par des jeux ludiques.

À l'issue de l'initiation, l'association a offert à chaque jeune une bande dessinée consacrée à l'Aïkido, éditée par ses soins. Un grand merci à l'ASCA Aïkido pour son engagement et la qualité de son accueil.



Retour sur le goûter intergénérationnel

Thierry Cerri, Maire de Coupvray, et Robert Lasmier, adjoint au Maire en charge des solidarités, étaient présents mercredi 25 mars à l'après-midi jeux intergénérationnel, organisée conjointement avec les bénévoles d'Unis-Cité, le CCAS, les accueils de loisirs ainsi que l'Espace jeunesse. Jeux, échanges et rires, étaient au rendez-vous. Les plus jeunes ont initié les aînés à de nouveaux jeux, tandis que ces derniers ont partagé leurs propres connaissances.

 Prochaine séance mercredi 13 mai de 14h30 à 16h30 à la salle de la vie associative.



Cross inter-écoles Esbly et Coupvray

Le mardi 07 avril 2026 s'est déroulé le cross inter-écoles entre Esbly et Coupvray, avec le concours des éducateurs sportifs de Val d'Europe Agglomération. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école Jean-Louis Étienne ont pu performer sous un beau soleil de printemps. Afin de clôturer cette belle rencontre sportive, Messieurs les maires ont remis les médailles aux 3 premiers de chaque catégorie. Un grand bravo aux jeunes participants pour cette belle après-midi de course.



Bientôt un nouveau lycée pour les Cupressiens

Jeudi 09 avril 2026, Thierry Cerri, Maire de Coupvray, était présent lors de la pose de la première pierre du lycée Samuel Paty à Montévrain. En effet, dès son ouverture en septembre 2027, les jeunes Cupressiens intégreront le lycée Samuel Paty à Montévrain, en remplacement du lycée Pierre-de-Coubertin de Meaux.

Cet établissement d'enseignement général et technologique ouvrira ses portes en septembre 2027. D'une surface de 8 500 m², il pourra accueillir jusqu'à 1 000 lycéens. Le lycée proposera également un pôle BTS Management économique de la construction.

Premier établissement à porter le nom de Samuel Paty, ce lycée constituera un symbole fort des valeurs de la République, de respect et de liberté.



Retour sur la soirée jeux du 17 avril

Vendredi 17 avril a eu lieu la soirée jeux organisée par l'Espace jeunesse et les ALSH au GS2. Une centaine de participants, familles et amis ont pu se retrouver pour jouer dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle. Jean-Luc, l'intervenant Mahjong, a une nouvelle fois répondu présent pour initier les participants à ce jeu ancestral.



“En route pour le collège”

Les élèves de l'école Jean-Louis Étienne participeront à l'action “En route vers le collège” proposé dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) du Val d'Europe. Dès le mois de mai, les élèves de CM2 participeront à une intervention de sensibilisation aux bons comportements dans les bus scolaires. Ce dispositif comprend des explications, la remise d'un livret pédagogique, ainsi qu'une mise en situation dans le bus avec des simulations de situations particulières.

Ateliers créatifs des jeunes avec Renaissance et Culture

À l'approche des Bucoliques, l'Espace jeunesse, accompagné de l'association Renaissance et Culture, a organisé des ateliers de création artistique sur le thème de la nature. Les œuvres réalisées au fil de plusieurs séances seront exposées lors des Bucoliques, le samedi 09 mai, dans le Parc du Château. Un beau partenariat qui met en lumière la fibre artistique des jeunes Cupressiens.

Fête du jeu de l'Espace jeunesse

La fête du jeu revient le samedi 27 juin 2026 dans le Parc du Château de 12h00 à 18h00.

Au programme : Jeux de société, jeux sportifs, vente de gaufres, bingo, animation organisée par le CME... et plein d'autres surprises !



LE MOT DE NOS ASSOCIATIONS

Brocante de l'APEEP

La brocante annuelle revient le dimanche 07 juin dans le cadre magnifique du Parc du Château.

Nouveauté cette année : les inscriptions se font en ligne !

🕒 08h00 - 17h00

🍷 Buvette et restauration sur place par le Comité des Fêtes



Retour sur la conférence Renaissance et Culture

Dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, l'association Renaissance et Culture de Coupvray a organisé, les 11 et 12 avril 2026, un week-end artistique mêlant conférence et exposition. Une conférence sur le thème "L'art et l'ivresse", animée par Hélène Arents, a permis de découvrir la représentation de l'ivresse à travers les époques. Le week-end s'est poursuivi avec une exposition réunissant peintures et sculptures de trois artistes (Miris, Céline Zuretti et Claude Grollimund), ainsi que des rencontres "Paroles d'artiste" très appréciées du public.

Un bel événement culturel, dont la prochaine exposition est prévue les 13 et 14 juin.



Retour sur la pièce de théâtre de l'association ACThéâtre

L'ACThéâtre Val d'Europe a lancé sa saison 2026 avec la comédie « Les Cancans » de Carlo Goldoni, interprétée par 15 jeunes comédiens de 15 à 18 ans. Les représentations des 11 et 12 avril à Coupvray ont rencontré un beau succès auprès d'environ 180 spectateurs, séduits par la qualité du jeu, de la mise en scène, des décors et des costumes.

Prochain rendez-vous, les 30 et 31 mai avec "Mystère et Bidule Truc", des pièces pleines de fantaisie mêlant humains et animaux à la salle polyvalente de Coupvray.

Spectacles à 20h30 le Samedi et 15h30 le Dimanche.

Pour plus d'infos : www.actheatre.fr



Retour sur la soirée polynésienne du Comité des fêtes



Samedi 04 avril, une ambiance festive a envahi la salle des fêtes de Coupvray pour une soirée polynésienne exceptionnelle.

Organisée par le Comité des Fêtes, cette soirée a permis aux participants de plonger dans la culture riche et colorée de la Polynésie. Dès l'entrée, les invités ont été accueillis avec des colliers de fleurs et des danses traditionnelles polynésiennes, interprétées par le groupe ORI NESIA, avec des danseurs et musiciens qui ont captivé l'auditoire avec leurs mouvements énergiques.

Les participants ont également pu profiter d'un menu aux saveurs des îles, tels que le poisson cru mariné, le poulet aux épices, et une salade de fruits parfumés.

Pour couronner la soirée, DJ Benji a pris le contrôle des platines et a mis le feu à la piste de danse, clôturant l'événement sur une note électrisante et festive.

Bravo au Comité des Fêtes pour l'organisation de cette belle soirée.



Coupvrayland - US car

L'association US Cars 77 organise un grand rassemblement de voitures américaines.

Food trucks et exposants présents toute la journée.

Le dimanche 17 mai
10h00 à 17h00
Parking de la Grange aux Dîmes.



La Fête du village revient le samedi 20 juin

Le samedi 20 juin aura lieu la Fête du village organisée par le Comité des Fêtes de Coupvray.

Tout au long de la journée :

- Exposition de voitures anciennes, américaines et de motos Harley-Davidson.
- Saut à l'élastique, karts à pédales, quads électriques, circuit de voitures télécommandées, structures gonflables, voiture tonneau, initiation au pilotage de drones
- Remise des diplômes de l'EMS
- En soirée : DJ et feu d'artifice.

Restauration assurée par le Comité des Fêtes.

10h00-00h00
Parc du Château de Coupvray



À LA RENCONTRE DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Les élections municipales se sont tenues le dimanche 15 mars 2026 à Coupvray. À cette occasion, 2 540 électeurs étaient appelés aux urnes et 1 550 votants se sont déplacés, portant la participation à 61 %, pour 1 508 suffrages exprimés. Ce scrutin, moment essentiel de la vie démocratique locale, a permis aux habitants de choisir leurs représentants et de définir les orientations qui guideront la commune pour les six (ou sept) prochaines années.

Les élections municipales

À l'issue d'un tour de scrutin unique, les habitants ont choisi de reconduire le maire sortant, Thierry Cerri, tête de la liste « Vivons Coupvray », avec 63,3 % des voix (955 voix), face à la liste « Avec vous pour Coupvray » menée par Guillaume Bieth, qui a recueilli 36,7 % des suffrages (553 voix).

Élection du 15 mars 2026 - élections municipales									
Liste	Candidat	Bureau de vote n° 1		Bureau de vote n° 2		Bureau de vote n° 3		COUPVRAY	
		Mairie	% BV1	École Francis et Odette Teissaye	% BV2	École Jean-Louis Etienne	% BV3	Voix Coupvray	% Coupvray
1	Thierry CERRI	442	64,62%	420	62,69%	93	60,39%	955	63,33%
2	Guillaume BIETH	242	35,38%	250	37,31%	61	39,61%	553	36,67%
	TOTAL	684	100%	670	100%	154	100%	1508	100,00%
	Nombre d'électeurs inscrits	1341		1130		269		2540	
	Nombre d'émargements	702		688		160		1550	
	Bulletins nuls	5		6		4		15	
	Bulletins blancs	13		12		2		27	
	Suffrages exprimés	684		670		154		1508	
	Participation	61,02%							Total
	Abstention	38,98%							

Ce scrutin marque le début d'un nouveau mandat de six ans (ou sept ans en cas de décalage des échéances par l'État au profit des élections présidentielles de 2032) pour l'équipe municipale. Composée à la fois d'élus expérimentés et de nouveaux membres, elle s'appuie sur la diversité des parcours et des compétences pour agir au service de tous les Coupvriens.

Le conseil municipal d'installation

Quelques jours après les élections, le conseil municipal nouvellement élu s'est réuni lors d'une séance particulière appelée conseil municipal d'installation. Il s'agit d'un moment clé, à la fois institutionnel et symbolique, marquant officiellement le début du mandat. Cette séance s'est tenue le vendredi 20 mars. Devant un public nombreux, elle a permis d'installer les conseillers municipaux

dans leurs fonctions et de procéder à l'élection du Maire et des adjoints.



Après un tour de scrutin, le maire sortant, Thierry Cerri, a été réélu par les membres du conseil municipal, à 19 voix contre 4.

Il a ensuite soumis au vote la liste de ses adjoints. 6 adjoints ont ainsi été élus à l'unanimité des suffrages exprimés. Les adjoints au maire se sont vus confier, par Monsieur le Maire, des délégations, afin d'oeuvrer à ses côtés pour faire fonctionner la commune. Ces délégations sont données par le Maire sous sa surveillance et sa responsabilité. Aussi, chacun adjoint travaille sur un périmètre délégué, en coordination avec Monsieur le Maire.



Le saviez-vous ?

Le Maire n'est pas élu directement par les habitants. Ce sont les conseillers municipaux, eux-mêmes élus par les citoyens, qui élisent ensuite le Maire lors du conseil municipal d'installation.

Les adjoints au Maire

- **1^{er} adjoint** : Fernand Verdellet est en charge de l'aménagement du territoire et des finances.
- **2^e adjointe** : Véronique Évrard est en charge de l'enfance et de la vie scolaire.
- **3^e adjoint** : Robert Lasmier est en charge des solidarités.
- **4^e adjointe** : Nathalie Landré est en charge de la vie associative et du sport pour tous.
- **5^e adjoint** : David Begoin est en charge de la sécurité et de la tranquillité publique.
- **6^e adjointe** : Virginie Begoin est en charge de la communication, de l'événementiel et de la vie culturelle.



Les conseillers municipaux délégués

Monsieur le Maire peut également confier des délégations aux conseillers municipaux. Pour cette mandature, 6 délégations ont été confiées :

- Agnès Lesueur Jammes est en charge des ressources humaines et de l'administration générale.
- Erick Chanzy est en charge de la santé, de la prévention et du handicap.

- Anne-Laure Palluel est en charge de la petite enfance.
- Pascal Galiana est en charge de la vie économique, des travaux et de la transition écologique.
- Laura Thoraval est en charge de la jeunesse.
- Philippe Regnier est en charge de l'habitat et de l'attractivité territoriale.

Les commissions municipales

Une fois l'équipe exécutive en place, le conseil municipal peut décider de créer des commissions de travail thématiques. Ces commissions, composées uniquement d'élus, constituent des espaces de travail essentiels. Elles permettent d'étudier et de débattre des dossiers en détail avant leur présentation en conseil municipal, ou de faire des propositions. Leur avis est consultatif.

Pour cette nouvelle mandature, six commissions municipales ont été mises en place :

- La commission "Aménagement du territoire" traite des questions liées à l'urbanisme, aux transports, à l'aménagement des ZAC, au développement économique, à l'habitat et à l'attractivité du territoire.

Le saviez-vous ?

Les **séances** des conseils municipaux sont **publiques**.

Le public est autorisé à occuper les places qui lui sont réservées dans la salle. Il doit observer le silence durant toute la durée de la séance. Toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites ainsi que toute forme de communication avec les membres du conseil municipal.

Une fois l'ordre du jour épuisé et la séance levée, le Maire peut donner la parole au public pour un bref temps d'échanges.

Les **sujets individuels ne sont pas traités publiquement** et nécessitent une prise de rendez-vous à contact@coupvray.fr ou en téléphonant au standard de la Mairie.

- La commission "Travaux et sécurité" intervient sur les travaux, la voirie, les espaces verts, le développement durable ainsi que les questions de sécurité.
- La commission "Vie de la famille" regroupe les thématiques de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse.
- La commission "Solidarités" œuvre dans les domaines de la vie sociale, de la santé, de la solidarité, des seniors, de l'intergénérationnel et du handicap.
- La commission "Vie locale" traite de la vie associative, du sport, de la culture et de l'événementiel.
- La commission "Finances et vie économique" est en charge du budget, de l'animation de la vie commerciale, des entreprises, du marché, de la location des salles communales, etc.

Le conseil municipal a également élu des représentants dans différentes instances.

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La CAO est une instance obligatoire pour les communes, chargée d'examiner les candidatures et les offres dans le cadre des marchés publics passés selon une procédure formalisée. Elle se compose du Maire, président, et de trois membres titulaires élus au sein du conseil municipal. Ont été élus : Fernand Verdellet, Philippe Regnier et Michel Blasin, avec en suppléance Robert Lasmier, Mario Fernandes Da Silva et Guillaume Bieth.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Ce conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) comprend 14 administrateurs, dont 7 élus parmi les membres du conseil municipal pour participer à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune. Ont été élus Thierry Cerri (Président de droit), Robert Lasmier, Agnès Lesueur Jammes, Erick Chanzy, Dominique Grou, Véronique Evrard, Nathalie Landré et Brigitte Englaro. Les 7 administrateurs désignés sont : Henri Klusiewicz, Catherine Roullin, Monique Maréchal, Christelle Warot, Joelle Brunon, Chantal Delbes et Fabienne Bouttier.

Syndicat Intercommunal du Collège d'Esbly (SICES)

Le conseil municipal a par ailleurs élu Véronique Evrard et Robert Lasmier pour siéger au Syndicat Intercommunal du Collège d'Esbly (SICES). Agnès Lesueur et Laura Thoraval ont été élues suppléantes.

Le GIP Musée Louis Braille

Le GIP Musée Louis Braille sera quant à lui représenté par Thierry Cerri, président du GIP, Fernand Verdellet, Dominique Grou et Philippe Regnier en tant que titulaires; Erick Chanzy, Mario Fernandes Da Silva, Francis Dieffenthaler et Sophie Labro-Siebert en tant que suppléants.

Le Comité des Fêtes de Coupvray

Les statuts du comité des fêtes imposent la désignation de 4 membres du conseil municipal pour siéger au sein du conseil d'administration de cette association. Ont été élus : Robert Lasmier, Virginie Begoin, Dominique Grou et Sophie Labro-Siebert.

Commission Communale des Impôts Directs

La loi prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs (CCID) composée de 9 membres (dont 8 commissaires) désignés par l'administration fiscale, et chargée de donner un avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensées par l'administration fiscale. Ont été désignés : Thierry Cerri, Fernand Verdellet, Véronique Evrard, Anne Laure Palluel, Claude Enzer, Christian Lienard, Danielle Duchenne, Stéphane Waret et Roseline Marsault.

Comité consultatif

Enfin, le conseil municipal a créé un comité consultatif sur la dénomination des voiries et équipements communaux associant des habitants, qui se compose de : Thierry Cerri, Marie Jeanne Marsault, Geneviève Vileyn, Gilbert Carlier, Michel Garrouste, Clément Vileyn, Virginie Begoin, Sophie Labro-Siebert, Dominique Grou, Agnès Lesueur Jammes, Michel Blasin et Brigitte Englaro.

Comment suivre l'actualité communale

Chaque habitant peut se tenir informé de la vie communale en :

- **Assistant aux conseils municipaux** et en lisant les **procès-verbaux** disponibles sur le site internet de la commune ou en Mairie
- **Lisant le magazine municipal**, notamment la page consacrée aux décisions prises par le conseil municipal
- **S'inscrivant sur la lettre d'information et les réseaux sociaux** de la commune (Facebook, Tik Tok, Instagram)
- **En participant aux réunions publiques, apéros-citoyens, ou autres instances de démocratie participative** qui seront créées par la municipalité
- **Participant aux nombreux événements communaux et associatifs** pour rencontrer les élus



Les membres du conseil municipal



Thierry CERRI
Maire de Coupvray



Fernand VERDELLET
1^{er} adjoint en charge de
l'aménagement du
territoire et des finances



Véronique EYRARD
2^e adjointe en
charge de l'enfance
et de la vie scolaire



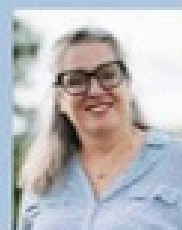
Robert LASMIER
3^e adjoint en charge
des solidarités



Nathalie LANDRE
4^e adjointe en
charge de la vie
associative et du
sport pour tous



David BEGOIN
5^e adjoint en charge
de la sécurité et de
la tranquillité
publique



Virginie BEGOIN
6^e adjointe en charge
de la communication,
de l'événementiel et
de la vie culturelle

Les adjoints au Maire

Les conseillers municipaux délégués



Agnès LESUEUR JAMMES
en charge des
ressources humaines et
de l'administration
générale



Erick CHANZY
en charge de la
santé, de la
prévention et du
handicap



Anne-Laure PALLUEL
en charge de la
petite enfance



Pascal GALIANA
en charge de la vie
économique, des travaux
et de la transition
écologique



Laura THORAVAL
en charge de la
jeunesse



Philippe REGNIER
en charge de l'habitat
et de l'attractivité
territoriale

Les conseillers municipaux



**Mario FERNANDES
DA SILVA**



Dominique GROU



Francis DIEFFENTHALER



Sophie LABRO SIEBERT



Clément VILEYN



Amanda FABRE

Les conseillers municipaux de la minorité



**Brigitte
ENGLARO**



**Michel
BLASIN**



**Ghislaine
SIXDENIERS**



**Guillaume
BIETH**

Consultez le
trombinoscope sur
le site de la mairie



Le conseil communautaire de VEA

Le conseil communautaire est l'organe décisionnel de notre intercommunalité "Val d'Europe Agglomération", c'est-à-dire le regroupement de communes qui travaillent ensemble sur des projets communs (le développement économique, l'assainissement, les déchets, l'eau, la mobilité, l'aménagement, la petite enfance, etc...).

Il réunit les représentants des communes membres (maires et conseillers municipaux), qui ont été élus dans le cadre des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026. À Coupvray, les trois conseillers communautaires élus sont: Thierry Cerri, Nathalie Landré et Guillaume Bieth.

Au sein du Val d'Europe, 5 Maires sortants sur 10 ont été réélus, 3 de plus ont pris la suite d'un Maire ayant décidé de ne pas se représenter, permettant de garantir une forme de continuité dans l'exécutif intercommunal.

Lors du conseil communautaire d'installation du mercredi 7 avril, Philippe Descrouet a été réélu président de VEA et Thierry Cerri, Maire de Coupvray, a été réélu 1^{er} vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et du tourisme.



L'exécutif compte 10 vice-présidents, généralement les Maires de chacune des communes de l'agglomération, et un membre supplémentaire.

Le Conseil communautaire réunit un total de 50 élus issus des 10 communes de notre territoire : Bailly-Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny-le-Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Serris, Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis.



Les commissions communautaires

Val d'Europe Agglomération a décidé la création de 8 commissions de travail communautaires, réunissant chacune 3 conseillers municipaux par commune.

- **Finance et administration générale** : Thierry Cerri, Fernand Verdellet, Sophie Labro-Siebert
- **Sport** : Nathalie Landre, Dominique Grou, Amanda Fabre
- **Culture** : Virginie Begoin, Nathalie Landre, Guillaume Bieth
- **Vie scolaire et santé, vie familiale et vie éducative** : Véronique Evrard, Robert Lasmier, Anne-Laure Palluel
- **Développement économique, tourisme et emploi** : Thierry Cerri, Pascal Galiana, Philippe Regnier
- **Aménagement, habitat, transports et mobilités** : Fernand Verdellet, Philippe Regnier, Francis Dieffenthaler
- **Eau, assainissement, transition écologique, GEMAPI et déchets** : Fernand Verdellet, Philippe Regnier, Guillaume Bieth
- **Travaux, grands projets, équipements publics, développement numérique** : Thierry Cerri, Fernand Verdellet, Pascal Galiana

Les élus de Coupvray siègent également dans des organismes extérieurs : la CAO de Val d'Europe Agglomération, la CLECT, le Club des entrepreneurs, le SIAM, le SMITOM, le SMAGE des 2 Morin, le SMAEP Théroanne, le Syndicat intercommunal d'assainissement de Couilly Pont aux Dames/Saint-Germain-sur-Morin, la conseil d'administration d'EpaFrance et le SMAEP de Théroane Marne et Morin.

TROIS JEUNES CUPRESSIENS VEULENT FAIRE DÉCOLLER L'AVIATION ÉLECTRIQUE

L'aventure Revolt'Air a vu le jour lors d'un cours d'entrepreneuriat à l'IPSA, école d'ingénieurs spécialisée dans l'aéronautique. Trois étudiants imaginent une idée simple mais ambitieuse : réinventer l'aviation légère pour la rendre plus durable. Ce qui n'était au départ qu'un exercice académique va rapidement se transformer en véritable projet de fin d'études : Revolt'Air.



Un projet né sur les bancs de l'école

A l'origine de cette idée ? Chloé Rosé, habitante de Coupvray et présidente de l'association porteuse du projet, accompagnée de Hugo Peyrot et Alix Thevenot, étudiants à l'IPSA, rejoints plus récemment par Amael Lavigne pour la recherche de financements.

Tous partagent une même passion pour l'aviation et l'ambition de rendre ce secteur plus respectueux de l'environnement.

Rapidement, l'initiative prend de l'ampleur : l'équipe crée une association et obtient le statut d'étudiants-entrepreneurs, leur permettant de consacrer davantage de temps au développement du projet. Leur travail a déjà été récompensé : Revolt'Air a remporté un concours interne de projets de l'école, face à une centaine de candidats, preuve de l'intérêt et du potentiel de leur initiative.

Le pari de l'ULM électrique

Le projet Revolt'Air repose sur un principe appelé rétrofit : il s'agit de transformer un appareil existant pour remplacer son moteur thermique par un moteur électrique. Concrètement, l'équipe travaille sur un ULM biplace (ultra-léger motorisé), un petit avion utilisé notamment pour le loisir ou la formation de pilotes. Leur objectif est de convertir cet appareil pour qu'il fonctionne entièrement à l'électricité. Cette solution présente plusieurs avantages. D'abord, réduire l'impact environnemental, puisque la propulsion électrique ne produit pas d'émissions directes de CO₂ mais aussi réduire les coûts d'utilisation : selon les estimations de l'équipe, une heure de vol pourrait coûter jusqu'à dix fois moins cher qu'avec un moteur thermique, notamment grâce à une maintenance simplifiée et à l'électricité moins coûteuse que le carburant.

Un avion en construction à l'aérodrome de Meaux-Esbly

Après plusieurs recherches, les étudiants ont trouvé un vieil ULM biplace dont le propriétaire leur a fait don. L'appareil, rapatrié depuis Toulouse, a servi de base à leur projet, un coup de pouce précieux pour ces jeunes ingénieurs.

Aujourd'hui, le projet prend forme à l'aérodrome de Meaux-Esbly, où l'équipe est accueillie dans les locaux de France ULM, qui met à disposition son atelier de maintenance pour permettre aux étudiants de travailler sur l'appareil.

Depuis plusieurs mois, ils travaillent à la remise en état de l'appareil et à l'étude de sa transformation électrique. L'un des défis majeurs concerne le poids des batteries, car les ULM doivent respecter une limite de masse maximale inférieure à 500 kg.

Autre obstacle : le financement. Pour acheter le moteur électrique et les batteries nécessaires aux premiers essais, l'équipe recherche actuellement des partenaires et des soutiens.

Un premier vol espéré en 2026

Si tout se déroule comme prévu, les étudiants espèrent réaliser un premier vol d'essai d'ici la fin de l'année 2026. L'association doit pour cela réaliser les démarches administratives nécessaires à sa régularisation.

Une étape symbolique, mais aussi le début d'une nouvelle aventure. Leur ambition est ensuite de présenter l'appareil lors d'événements aéronautiques, de sensibiliser le public à l'aviation durable et peut-être même d'organiser un tour de France en ULM électrique. Pour ces jeunes ingénieurs, une chose est sûre : l'avenir de l'aviation devra concilier passion du vol et respect de l'environnement.

Pour suivre le projet



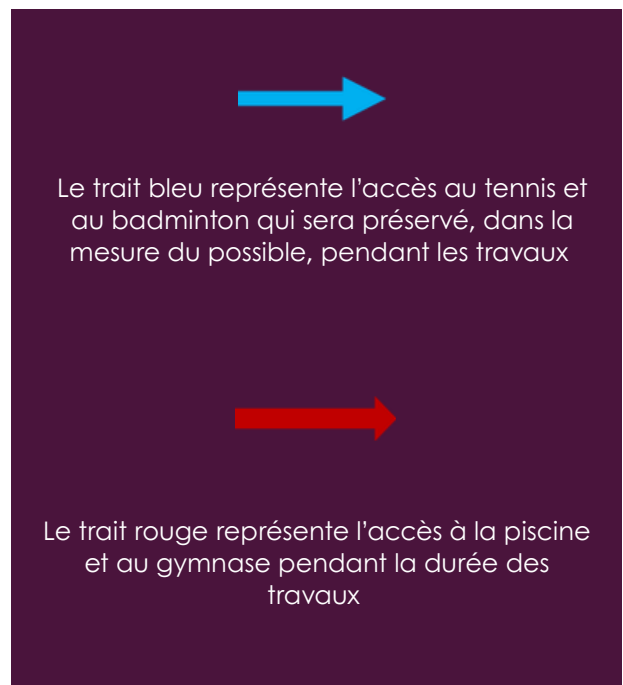
FERMETURE TEMPORAIRE DE LA PASSERELLE DU PARC DES SPORTS

Les travaux sur la passerelle du parc des sports annoncés il y a quelques semaines ont débuté le 02 mai pour une durée estimative de 6 mois. Un cheminement piéton provisoire a été mis en place.

La passerelle du gymnase présente des fragilités au niveau de son tablier. L'analyse du bureau d'études en 2025 a mis en évidence la solidité de la structure, après plus de 30 ans d'utilisation, mais aussi la nécessité de remplacer les solives et le platelage. Un marché public a donc été lancé au mois de mai afin de permettre la réalisation des travaux nécessaires à cette reprise. Dans un premier temps débutera la préparation de chantier, pour une durée approximative d'un mois. Suivront les travaux jusqu'à la fin de l'été.

Un plan d'accès alternatif a été mis en place afin de permettre à chacun d'organiser ses déplacements durant cette période pour l'accès au gymnase, à la piscine ainsi qu'au complexe tennistique. Une signalétique dédiée a été mise en place.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension.



DU NOUVEAU À COUPVRAY

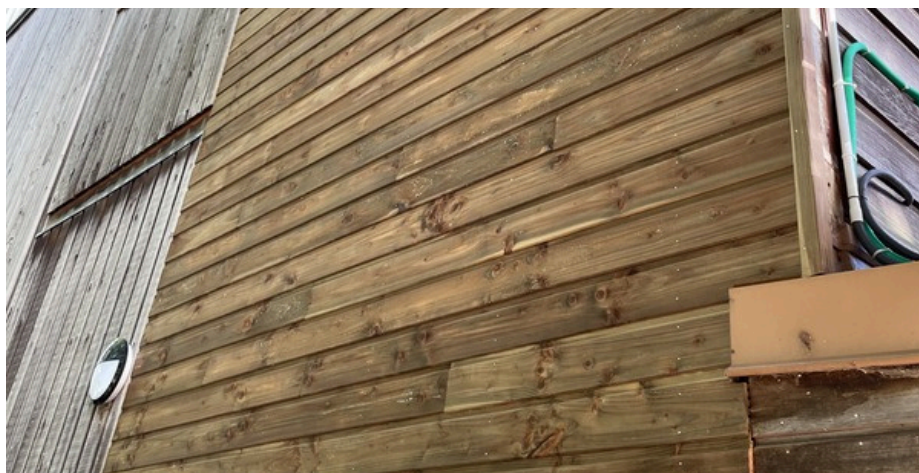
Impasse des Pierres

Les travaux de réfection de l'impasse des Pierres, située dans le nord de la commune, sont en cours. Ils consistent à remplacer les bordures béton, à réaliser des trottoirs en enrobé et à reprendre la couche de roulement.



Réfection du bardage des tennis couverts

Le bardage des tennis couverts était en mauvais état, notamment sur la façade située côté piscine. Par conséquent, le prestataire a procédé au remplacement d'une partie des lames en bois de pin Douglas, ainsi qu'à la pose de couvertines en zinc. Les travaux sont temporairement à l'arrêt, les charpentiers étant en attente de la livraison des lisses en bois exotique, destinées à être posées devant les fenêtres.



Bienvenue aux habitants des "Demeures du Val" dans le secteur des Bonshommes

Au mois de mars, l'aménageur EpaFrance et le promoteur MDH ont livré leur opération dénommée "Les Demeures du Val" dans la ZAC de Coupvray, sur le secteur des Bonshommes.

Situé rue des Frères Lumière, à proximité du parc du Château, ce programme intégralement labellisé Passivhaus, comprend des maisons individuelles ainsi que des bâtiments collectifs. Il a été livré en deux phases: une première phase réunissant 67 logements en mars 2026; une 2^e phase de 38 logements attendue en octobre 2026. Il accueillera également une crèche municipale, dont les travaux sont en cours.



TRAVAUX À COUPVRAY

Travaux du pont de Try

Le talus situé rue du Pont de Try, entre le pont du chemin de fer et l'intersection avec la rue de Molveaux, présente des signes d'affaissement. Des travaux de confortement vont donc être engagés. Le marché est actuellement en cours d'analyse. Les travaux devraient débuter en juin pour une durée estimée à trois mois. Une communication sera réalisée afin de préciser les modalités de circulation définies.



Travaux du tunnel du canal

Depuis les annonces des Voies Navigables de France en novembre 2025 sur la fermeture à la navigation du canal, VNF a procédé à la vidange de la darse du canal après l'écluse et doit mettre en place une structure métallique, au gabarit du pont, afin d'en assurer le soutien et de permettre la réalisation des études géotechniques en toute sécurité.

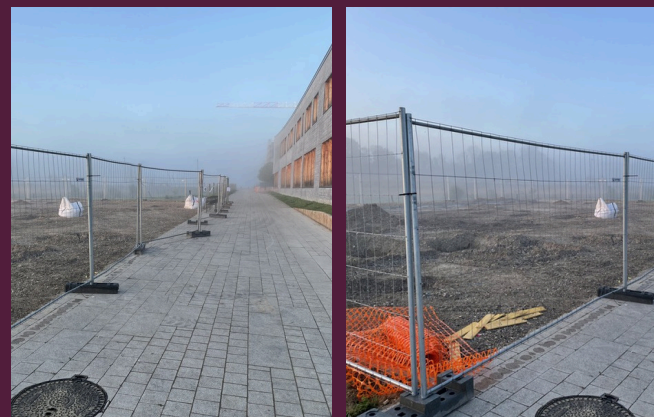
Ces études permettront d'établir des préconisations ainsi qu'une estimation du coût des travaux. À ce jour, aucun planning n'est encore transmis mais les travaux de sécurisation devraient s'achever à la fin 2026. La navigation de transit sur la Marne au niveau du canal de Chalifert restera interrompue jusqu'à cette date. Après quoi, le gabarit et le tiran d'eau réduits nécessiteront de maintenir les restrictions de navigation pour certains types de bateaux.

Pour plus d'infos



Aire de jeux pour enfants

L'aire de jeux des Cent Arpents, à côté du groupe scolaire Jean-Louis Étienne, avance. La plateforme est réalisée et les jeux sont en cours de fabrication. La réception de l'aire de jeux est prévue pour la deuxième semaine de juin.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Europe (PLUI)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Europe couvrant les communes de Bailly Romainvilliers, Chessy, Coupvray, Esbly, Magny-le-Hongre, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Serris, Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis a été approuvé au Conseil Communautaire du 05 février 2026. Il est exécutoire depuis le 13 mars 2026.

Le service urbanisme reste à votre disposition par mail : urbanisme@coupvray.fr, par téléphone 01 64 63 43 07 et sur rendez-vous en Mairie.

Pour consulter le PLUI



OPÉRATION COUP DE POING DU PONT DE LA SNCF

Les travaux de remplacement du pont ferroviaire de la rue des Marais se poursuivent et "l'Opération Coup de Poing" du mois de mai approche.

Du mercredi 13 mai en soirée au lundi 18 mai matin, l'activité du chantier SNCF Réseau sera à son pic pour réussir le pari de déposer les voies ferrées et les fils d'alimentation électrique (système caténaire), retirer la terre du talus, démolir la voûte en pierres, amener et installer le nouvel ouvrage à sa place, remettre la terre du talus, reposer les voies et la caténaire et permettre la reprise des circulations ferroviaires sur un ouvrage neuf.

Le planning très serré d'une telle opération impose aux équipes SNCF Réseau et aux entreprises de travailler jour et nuit pendant cette période. Cette étape clé du chantier devant être minutieusement préparée, une forte activité autour du chantier (camions, engins, dépôt de matériels,...) imposera la fermeture de la circulation piétons dès le 4 mai par mesure de sécurité.

Le passage piéton sera possible le week-end des Bucoliques de Coupvray.

Du lundi 11 mai et jusqu'au vendredi 29 mai, les opérations de préparation au remplacement du pont, le remplacement proprement dit puis le démontage des engins transporteurs et la préparation des travaux de confortement des appuis du pont, interdiront tout passage piéton.

A partir du 1^{er} juin, des travaux se poursuivront en journée de semaine. Il s'agira du confortement du sol sous l'ouvrage et des appuis latéraux, suivi de la remise en état de la voirie jusque fin juillet 2026. Le passage sous le pont restera fermé à toute circulation, y compris piétonne, pendant les périodes d'activité du chantier.

Une adresse mail dédiée au projet a été ouverte par SNCF Réseau pour que vous puissiez poser toutes vos questions travaux-pontdesmarais@reseau.sncf.fr et une communication spécifique est diffusée aux riverains des travaux par SNCF Réseau.



Planning des travaux du pont de la SNCF

Travaux préparatoires de jour et de nuit

Travaux en semaine, du lundi au vendredi, de 08h00 à 17h00 :

- Du lundi 12 janvier 2026 au mardi 12 mai 2026
- Travaux de nuit ponctuels durant le mois de mars 2026

Travaux principaux de nuit et de jour

Travaux en continu, jour et nuit :

- Du mercredi 13 mai à 22h00 au lundi 18 mai à 4h00

Travaux de finition de jour et de nuit

Travaux en semaine, du lundi au vendredi, de 08h00 à 17h00 :

- Du lundi 18 mai à fin juillet 2026
- Du lundi 18 mai au vendredi 29 mai : travaux de nuit

Chiffres clés du chantier

50 agents mobilisés lors des week-ends	265 tonnes : le poids du nouveau pont	500 m ³ : volume de terre
---	--	---

Pour plus d'infos, consultez le
site de la SNCF



LE CCAS EN ACTION

Nouveauté : atelier Taïso

Depuis le mois d'avril, de nouveaux ateliers sont proposés aux seniors par le CCAS : le Taïso / nutrition. Cet atelier allie arts martiaux et prévention des chutes.

Au programme : exercices adaptés d'équilibre, de renforcement musculaire, de coordination, de souplesse pour préserver la santé et la bonne humeur. Le temps nutrition permet d'en apprendre davantage sur les bons comportements nutritionnels.

Ces ateliers, réservés aux plus de 60 ans, ont lieu les mardis de 10h00 à 11h30 et les jeudis de 10h00 à 11h00 au dojo du gymnase. Le premier atelier, qui s'est tenu le 07 avril, a rencontré un franc succès.

 Pour s'inscrire : ccas@coupvray.fr / 01 64 63 43 00.



Pensez au BAFA !

Le CCAS et la commune de Coupvray proposent aux habitants une participation à hauteur de 50% sur la formation générale.

 Conditions et renseignements auprès du CCAS : ccas@coupvray.fr

Le Big Pique-Nique revient

Le Big Pique-Nique intergénérationnel du CCAS revient le samedi 27 juin 2026, dès 12h00, dans le Parc du Château. Le programme complet de l'événement sera communiqué sous peu. Pensez à votre pique-nique !



Besoin de vous déplacer, pensez à la navette communale?

La commune facilite les déplacements des habitants grâce au Coupvray Express, la navette communale. Ce service permet aux seniors inscrits au CCAS ou aux personnes avec des difficultés de mobilité de se rendre à plusieurs destinations du quotidien : le marché, les commerces et les spectacles à l'Atmosphère.

Inscriptions et renseignements :

 ccas@coupvray.fr


 01 64 63 43 00

Détails et conditions



À vos agenda !

Les prochains thés dansants auront lieu les mardis 02 juin et 06 octobre 2026.

 Les inscriptions se font à l'accueil de la mairie, par téléphone au 01 64 63 43 00 ou par courriel à ccas@coupvray.fr

LES RÈGLES DE CIVISME

Les caméras de vidéoprotection sont installées aux Trois Ormes !

Depuis le mois d'avril, le dispositif de vidéo-protection déployé sur la commune s'est étendu aux Trois Ormes. Les caméras ont été installées et sont entrées en fonction. Pour rappel, la commune dispose d'un réseau de 37 caméras accompagné d'un Centre de Supervision Urbain (CSU). Une phase complémentaire de développement est prévue en 2026, au droit du groupe scolaire Jean-Louis Etienne.



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre domicile. Vous pouvez demander à la Police municipale de surveiller votre maison. Pour bénéficier de ce service, il vous faut remplir un formulaire disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la commune et transmettre votre demande impérativement au moins 48 h avant votre départ. En cas de vacances interrompues, prévenez la Police municipale au 01 60 43 71 78.

Participez à la lutte contre le frelon asiatique

Val d'Europe Agglomération prend en charge 100 % du montant de la destruction des nids sur le domaine privé, sous certaines conditions.

La campagne 2026 se déroule du 15 mars au 30 novembre. Le signalement doit obligatoirement être effectué via le formulaire en ligne sur le site : valdeuropeagglo.fr ou via les sites internet des communes du Val d'Europe.

Conditions de prise en charge :

- Le nid doit être accessible (condition indispensable).
- La demande de prise en charge financière doit impérativement être faite via la plateforme en ligne.
- Le signalement sur le domaine public doit quant à lui être fait en mairie.

Les règles de stationnement

À Coupvray, la circulation et le stationnement sont encadrés afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie. La commune agit contre la vitesse excessive grâce à des radars pédagogiques, des ralentisseurs, la mise en place de zones 30 en centre-bourg et près des écoles, ainsi que des contrôles réguliers de la Police municipale, complétés par des actions de sensibilisation.

Les projets de réhabilitation de voirie intègrent des aménagements pour les piétons et s'appuient sur une concertation avec les habitants pour adapter circulation et stationnement aux usages. Dans les nouveaux quartiers, les déplacements sont organisés dès leur conception.

En matière de stationnement, des ajustements sont réalisés en continu avec la création de nouvelles places et l'aménagement de parkings, notamment pour soutenir l'activité commerciale. Enfin, le stationnement reste une responsabilité collective : privilégier les espaces privés permet de faciliter la circulation et l'intervention des services.

Déclaration d'incident sur l'application

Vous avez une question ou un signalement à faire à la Mairie, une adresse générique est mise à votre disposition : contact@coupvray.fr. L'utilisation de cette adresse permet de traiter votre demande dans les meilleurs délais, de la consigner et de l'adresser au service compétent (mairie, agglomération, Département ou Région).

Un signalement peut également être opéré depuis l'application mobile "Coupvray" ou directement depuis le site internet.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'INTERVIEW DU MOIS

Aline Lansac, agente immobilière

Qui êtes-vous ?

Je m'appelle Aline Lansac, j'ai 39 ans et je suis agente immobilière. Je suis entrepreneuse depuis l'âge de 23 ans. J'ai commencé en créant une première société avec mon père, spécialisée dans les dispositifs anti-oiseau. Après sept années intenses, j'ai vécu un burn-out qui m'a poussée à repenser totalement mon parcours. C'est presque par hasard que je me suis tournée vers l'immobilier. Une opportunité, une rencontre, une formation sur le terrain... et surtout une révélation. J'ai intégré une grande agence dans le Val-d'Oise où j'ai appris le métier aux côtés de professionnels expérimentés. Très vite, je me suis fait une place. Mais j'ai ressenti le besoin de revenir en Seine-et-Marne, dans un cadre de vie plus équilibré. En 2021, j'ai décidé de créer ma propre agence à Coupvray.

Cela fait maintenant dix ans que j'exerce dans l'immobilier. Ce métier est pour moi bien plus qu'une transaction. Derrière chaque vente, il y a une histoire de vie : séparation, naissance, mutation J'accompagne mes clients dans des moments importants de leur vie. Comprendre leurs enjeux juridiques, financiers mais aussi émotionnels fait partie intégrante de mon travail.

Une agence à taille humaine

Aujourd'hui, je travaille aux côtés de Cécile. Nous formons un binôme complémentaire : je m'occupe principalement des vendeurs, des mandats, de la communication et des réseaux sociaux, tandis qu'elle gère les visites, les acquéreurs et l'administratif.

Après l'expérience de grandes structures, j'ai choisi une équipe volontairement réduite, agile et entièrement dédiée à chaque dossier. Cette organisation me permet d'offrir une réactivité exemplaire et un accompagnement véritablement premium, fondé sur une relation directe et attentive avec mes clients.

Nous avons développé un véritable atout différenciant : le home staging intégré. Concrètement, nous aménageons les biens avec nos propres meubles et éléments décoratifs afin de révéler tout leur potentiel. Cette mise en scène professionnelle permet aux acheteurs de se projeter immédiatement. Les effets sont mesurables : des ventes plus rapides et des transactions optimisées.

Le marché immobilier reste dynamique pour les projets préparés avec précision et présentés au juste prix. J'apporte l'expertise et la sérénité nécessaires pour sécuriser chaque étape.



Pourquoi Coupvray ?

J'ai choisi de m'implanter à Coupvray pour son équilibre. J'aime son ambiance village, ses espaces verts, ses maisons anciennes, sa place centrale, tout en bénéficiant de la proximité du Val d'Europe, des commerces, des écoles et des infrastructures. Coupvray offre un cadre de vie chaleureux, attractif et à taille humaine. Mon objectif est de faire de mon agence un véritable lieu de vie où les habitants peuvent entrer, échanger, se renseigner, discuter des projets du village. Je souhaite devenir une référence locale et renforcer notre visibilité auprès des Cupressiens.

Quels sont vos projets ?

Une nouvelle étape importante s'ouvre pour moi : je vais prochainement m'installer dans un nouveau local à Coupvray, plus central et plus visible, disposant d'un stock. Cette nouvelle agence me permettra d'être davantage accessible aux habitants. Ce déménagement représente bien plus qu'un simple changement d'adresse. Il s'inscrit dans ma volonté de faire de l'agence un véritable lieu de proximité, un espace où les Cupressiens pourront facilement entrer, échanger et se sentir accompagnés dans leurs projets.

Mes objectifs pour les mois à venir sont clairs :

- Doubler le chiffre d'affaires de l'année précédente
- Développer davantage notre portefeuille, notamment en appartements
- Recentrer notre activité sur Coupvray et ses alentours
- Être reconnue comme un acteur local engagé et partenaire des institutions et des professionnels du territoire

Je souhaite inscrire pleinement Lansac Immobilier dans la dynamique de la ville et de l'agglomération du Val d'Europe, en travaillant main dans la main avec les partenaires locaux et en renforçant notre visibilité auprès des habitants.



Jeu concours

Site internet : [immobilier | Lansac immobilier](https://www.lansac-immobilier.fr)
41 rue d'Esblay 77700 COUPVRA Y
Téléphone : 01 64 63 29 19
Mail : aline@LANSAC-immobilier.fr

DU NOUVEAU À COUPVRAY

Retour sur le salon "Place à l'emploi"

Cette année encore, le salon "Place à l'emploi" du Val d'Europe s'est tenu le 02 avril au gymnase David Douillet de Coupvray. Avec plus de 90 exposants et près de 4 000 postes à pourvoir, cet événement confirme le dynamisme économique du Val d'Europe et son engagement en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer directement les entreprises qui recrutent, participer à des ateliers pratiques et assister à des tables rondes, favorisant des échanges concrets et des opportunités immédiates.



Vous souhaitez louer une salle ?

La municipalité met à disposition des salles pour vos événements, réunions, ou activités. Que ce soit pour des associations, des entreprises, des institutions ou des particuliers, nous vous invitons à consulter les modalités d'accès et les descriptions des salles disponibles.

Trois salles sont proposées à la location :

- La Salle des Écuries,
- La Salle de la Ferme,
- La Salle de la Vie Associative,

La commune accueille également les tournages de films en mettant à disposition certains de ses sites selon les besoins et la faisabilité. Une délibération encadre ces tournages depuis 2025.



Pour consulter la plaquette



Nouveaux à Coupvray

Le tabac de Coupvray a changé de propriétaire, Monsieur Sotheareth a repris "La Tabatière".

Voici les nouveaux horaires :

Lundi : 6h30-20h00

Mardi : 6h30-20h00

Mercredi : 6h30-20h00

Jeudi : 6h30-20h00

Vendredi : 6h30-20h00

Samedi : 6h30-20h00

Dimanche : 8h00-13h00



publicité

**APPARTEMENT
LOCAUX PRO
MAISON
TERRAIN**

**Votre conseiller
immobilier**

**iAD
IMMOBILIER**







06 31 72 03 11

JULIEN FORMANTIN

Les Bucoliques Coupvray

La 11^e édition des Bucoliques de Coupvray aura lieu le samedi 09 mai 2026 de 10h00 à 18h00 au Parc du Château. Découvrez le programme de cet événement.

Tout au long de la journée de nombreuses animations seront proposées : Ferme pédagogique, démonstrations de chiens de berger, bungee éjection (dès 15 ans), bulles sur l'eau, trampolines, mini-pédalos, manège écologique, balades à poneys, jeux en bois géants, visite du Parc du Château, visites guidées des jardins via QR codes, ateliers de sophrologie, création de teinture végétale, fresque participative, atelier de compositions florales, quiz de découverte des stands, atelier "danse avec les insectes", siestes musicales, pièce de théâtre pour les enfants (+3 ans), pièce de théâtre pour les tout-petits (0-4 ans), et plein d'autres surprises !

-  Entrée libre - Inscriptions pour certains ateliers
-  Buvette assurée par le Comité des Fêtes
-  Les chiens ne sont pas autorisés
-  Pour suivre toutes les actualités de l'événement, rendez-vous sur la page Facebook des Bucoliques

9h15:
Départ du nettoyage de printemps du CME au Musée Louis Braille (arrivée à 10h15)

10h00 :
Ouverture des Bucoliques et vente de plants de tomates

10h00*, 13h30*, 15h00, 16h30
Ateliers "Danse avec les insectes" - A partir de 7 ans
*Deux créneaux sur inscription**

10h00 et 11h00 :
Ateliers découverte de la sophrologie - *Sur inscription**

10h30 :
Spectacle "Au jardin de Papagena" - (Enfants - de 4 ans)

11h00 :
Cérémonie d'ouverture des Bucoliques

11h30, 13h30 et 16h30 :
Parades des échassières - *Tous publics*

13h00 et 14h30 :
Siestes musicales - Duo violon-violoncelle
Tous publics

14h00 et 17h00 :
Spectacles aériens sur portique - *Tous publics*

14h30 :
Visite botanique par le CAUE 77 - *Sur inscription**

15h00 :
Pièce de théâtre - "Les secrets de Pamy" - *A partir de 3 ans*

16h00 :
Spectacle - "Prends-en de la graine" - *Tous publics*

*Inscriptions aux animations



Virginie BÉGOÏN
6^e adjointe en charge de la communication, de l'événementiel et de la vie culturelle

C'est le grand retour des Bucoliques de Coupvray, comment expliquez-vous le succès de cet événement ?

Parce qu'il reflète l'âme de Coupvray. À la fois festif et engagé, cet événement rassemble autour de valeurs fortes : nature, partage et développement durable. Dans un territoire en pleine urbanisation, la commune fait le choix d'un développement plus respectueux de l'environnement, porté depuis deux mandats par des actions concrètes, et notamment la préservation des espaces verts, une gestion raisonnée des ressources naturelles, le développement du recyclage et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cet engagement durable contribue à faire de Coupvray une référence en matière de ville verte, tout en traçant une trajectoire claire pour son développement futur. Les Bucoliques sont ainsi devenues un rendez-vous fédérateur, porté par l'engagement des élus et des agents (et même des anciens), qui attire bien au-delà du Val d'Europe.

La commune organise de nombreux événements rassembleurs tout au long de l'année. Quel est le projet de la municipalité sur ce nouveau mandat ?

Notre ambition est claire : faire vivre et évoluer des événements qui participent à l'identité de Coupvray et au lien social. Chaque manifestation porte une intention forte et s'inscrit dans des valeurs qui nous rassemblent. Les Bucoliques célèbrent le développement durable, le Big Pique-Nique la convivialité, Coupvray en Lumière met en valeur notre patrimoine, Une Touche d'Art soutient la création artistique, tandis que le Marché de Noël offre un moment privilégié aux familles. Pour ce nouveau mandat, nous souhaitons préserver ces temps forts, véritables piliers du vivre-ensemble. Mais aussi aller plus loin, en proposant des formats complémentaires, plus ciblés et à taille humaine. Cela passera par des temps d'échanges dédiés avec les entreprises et commerçants, les nouveaux habitants, les jeunes, les seniors, etc. Notre objectif est simple : renforcer la proximité, l'écoute et la participation de chacun à la vie de la commune. Dans cet esprit, des séances de cinéma en plein air seront proposées dans le parc du Château, avec une programmation choisie par les habitants.

ÇA MOUSSE À COUPVRAY

Bientôt la pool party !



Avec l'arrivée des beaux jours, la piscine ouvre ses portes pour une nouvelle saison placée sous le signe de la détente et des loisirs aquatiques. La "pool party" estivale fait son grand retour ! Cette année, petits et grands pourront profiter d'une soirée mousse sur le thème du "Brésil". Au programme : décorations, mocktails, batucada, soirée mousse et bien d'autres surprises.

© Valeuropéens / Salariés du Val d'Europe : 10€ adultes / 6€ enfants / gratuit -4 ans

© Hors Valeuropéens : 15€ adultes et enfants / gratuit - 4 ans

📅 Le samedi 04 juillet 2026

🕒 De 19h30 à 22h30

📍 Piscine municipale de Coupvray



Ne manquez pas le dernier spectacle de la saison culturelle !

Le dernier spectacle de la saison " Les fous alliés" aura lieu le samedi 30 mai à 20h30 à la salle de l'Atmosphère. Vous allez rire ! À travers des échanges aussi absurdes qu'hilarants, ces personnages abordent les grands thèmes de la vie, amour, amitié, famille ou encore mort, sans jamais réussir à se mettre d'accord. Entre mauvaise foi, maladresses et jugements hâtifs, chaque discussion devient un terrain de clash et de quiproquos. Avec leurs contradictions et leurs petits travers, ils offrent un miroir drôle et piquant de nos comportements du quotidien. Porté par des dialogues percutants, des joutes verbales décalées et un rythme soutenu, ce spectacle propose un humour grinçant et efficace, où l'on rit autant de leurs défauts... que des nôtres.

+13 A partir de 13 ans.

€ Tarifs : normal : 24 euros - réduit* : 19 euros

Pour
réserver



*Pour les jeunes de moins de 16 ans, les étudiants, les personnes handicapées et les abonnés.

Pensez à prendre vos cartes d'abonnement et de fidélité !

Cartes d'abonnement

Profitez des spectacles avec la carte d'abonnement ! Celle-ci est valable pour toute la saison culturelle 2026-2027 et vous donne droit à de nombreux avantages : des tarifs réduits sur toute la saison ainsi que des tarifs réduits à la Ferme des Communes de Serris, à File7 de Magny-le-Hongre et à la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers.

Pour toute adhésion, fournir un justificatif de domicile ainsi qu'un chèque correspondant au montant à l'ordre du Trésor Public.

Les tarifs

- 10 € pour les Valeuropéens
- 15 € pour les communes extérieures

Carte de fidélité

Vous pouvez adhérer gratuitement à la carte de fidélité qui vous permet de bénéficier d'une place gratuite toutes les 5 places achetées.

Comment réserver un spectacle ?

Vous avez la possibilité de réserver vos places de spectacles suivant 4 formules :

- À l'accueil de la Mairie,
- Par courrier en précisant : vos coordonnées (adresse mail obligatoire), le spectacle choisi, le nombre de places (tarif normal et réduit) accompagné de votre règlement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public,
- En ligne via les sites de la Fnac, Weezevent et Billet Réduc'
- Sur place selon la disponibilité restante.



CONSEIL MUNICIPAL : L'ESSENTIEL DES DERNIÈRES SÉANCES

Le Conseil municipal s'est réuni une première fois le vendredi 20 mars 2026 à 20h00 pour procéder à son installation, puis de nouveau le lundi 30 mars 2026 et le lundi 27 avril afin notamment de désigner les représentants de la commune dans les instances et de voter le budget 2026.

Les sujets mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 20/03/2026 :

Lors du conseil municipal d'installation 4 points étaient à l'ordre du jour :

- L'élection du Maire - *Délibération N°2026-01*
- La détermination du nombre d'adjoints - *Délibération N°2026-02*
- L'élection des adjoints - *Délibération N°2026-03*
- La charte de l'élu local - *Délibération N°2026-04*

Les sujets mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 30/03/2026 :

- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal - *Délibération 2026-05*
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal - *Délibération 2026-06*
- Indemnités des élus - *Délibération 2026-07*
- Constitution des commissions municipales - *Délibération 2026-08*
- Désignation des membres des commissions municipales - *Délibération 2026-09*
- Fixation du nombre d'administrateurs du Centre Communal d' Action Sociale - *Délibération 2026-10*
- Élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d 'Administration du Centre Communal d 'Action Sociale - *Délibération 2026-11*
- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) - *Délibération 2026-12*
- Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d' Appel d'Offres (CAO) - *Délibération 2026-13*
- Désignation des membres de la Commission d' Appel d'Offres (CAO) - *Délibération 2026-14*
- Adoption du règlement intérieur de la Commission d' Appel d'Offres (CAO) - *Délibération 2026-15*
- Désignation des délégués titulaires et suppléants au SICES d'Esblly - *Délibération 2026-16*
- Désignation des représentants du conseil municipal au comité des fêtes - *Délibération 2026-17*
- Désignation des membres du GIP Musée Louis Braille - *Délibération 2026-18*
- Création d'un comité consultatif de dénomination des voies et des équipements publics - *Délibération 2026-19*
- Modification de la carte scolaire pour la rentrée scolaire 2026-2027 - *Délibération 2026-20*

Les sujets mis à l'ordre du jour du conseil municipal du 27/04/2026 :

- Désignation des délégués titulaires et suppléants au SI CPRH
- Désignation d'un représentant au Groupement d'Intérêt Public ID 77
- Désignation des délégués au sein du CNAS

- Désignation des délégués siégeant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Désignation des membres du conseil municipal siégeant dans les syndicats et instances extérieurs
- Approbation du Compte Financier Unique
- Affectation du résultat
- Règlement intérieur financier
- Approbation du Budget Primitif 2026
- Constitution d'une provision pour risques et charges financières au titre de l'exercice 2026
- Fixation des taux et taxes directes locales
- Contribution au SDIS
- Modification des tarifs des boissons et snacking
- Acquisition de la parcelle B 1547 sise 49 rue des marais
- Acquisition de la parcelle B 1417 sise 20 rue des Bourgognes
- Acquisition de la parcelle B 57 sise les Fontaines
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF – Subvention « PS Jeunes »
- Dénomination des deux crèches de la commune de Coupvray
- Approbation de la convention relative à la mise à disposition d'agents du CIG de la grande couronne pour une mission d'accompagnement liée au RGPD
- Convention cadre de mise à disposition des équipements et des salles municipales
- Règlement intérieur de la piscine municipale
- Tarifs de la piscine municipale
- Convention natation scolaire
- Fixation des tarifs de vente au public de végétaux à l'occasion des Bucoliques de Coupvray
- Droit à la formation des élus
- Modification du tableau des effectifs – Créations de postes
- Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée à monsieur le Maire

Les infos
utiles

Les prochaines séances du Conseil Municipal

- Lundi 22 juin 2026 à 20h00
- Lundi 28 septembre 2026 à 20h00
- Lundi 14 décembre 2026 à 20h00



À NE PAS MANQUER

Calendrier des collectes

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mardi 09 juin.



Pour
consulter le
calendrier



Publiez votre annonce dans le magazine de la commune !



Vous êtes commerçant ou acteur local ? Profitez du magazine de la commune pour faire connaître votre activité et vos services auprès des habitants. Un support de proximité, lu par tous, pour gagner en visibilité et toucher un large public.

i Pour plus d'information contactez : communication@coupvray.fr

Téléchargez l'application mobile et recevez la newsletter



Pour rester informés de toute l'actualité municipale, des événements et des informations pratiques, téléchargez l'application mobile de la commune. Gratuite et simple d'utilisation, elle vous permet de recevoir des notifications en temps réel, de ne rien manquer de la vie locale et de signaler facilement tout dysfonctionnement ou problème constaté sur l'espace public. Disponible sur Android et sur l'App Store. La commune dispose également d'une newsletter hebdomadaire, à laquelle vous pouvez vous inscrire sur : <https://www.coupvray.fr/newsletter/>

La mairie de Coupvray recrute !



Vous êtes en quête d'une opportunité professionnelle ? La commune de Coupvray est à la recherche de ses nouveaux talents.

- Un(e) adjoint(e) au directeur des services techniques
- Un(e) agent(e) polyvalent "bâtiments"

Retrouvez les fiches de poste sur le site de la mairie : www.coupvray.fr. Envoyez votre CV + LM par courrier à Monsieur le Maire, Place de la Mairie 77700 COUPVRAY ou par mail à : recrutement@coupvray.fr.

AGENDA



Ouverture de la piscine

Samedi 02 mai au dimanche 13 septembre inclus
Gymnase David Douillet

Cérémonie du 08 mai et médailles du travail

Vendredi 08 mai à 11h00
Monument aux morts

Les Bucoliques de Coupvray

Samedi 09 mai 2026 de 10h00 à 18h00
Parc du Château

Conseil communautaire

Jeudi 28 mai à 20h00
Château de Chessy

Marché de Coupvray

Samedi 30 mai de 8h00 à 13h00
Parvis de la Grange aux Dîmes

Cérémonie des nouveaux arrivants

Samedi 06 juin à 10h00
Salle de l'Atmosphère

Brocante de Coupvray

Dimanche 07 juin de 08h00 à 17h00
Parc du Château

Conférence sur l'art Renaissance et Culture

Samedi 13 et mercredi 14 juin
Salle de l'Atmosphère

Fête du village

Samedi 20 juin de 10h00 à 00h00
Parc du Château de Coupvray

Conseil municipal

Lundi 22 juin à 20h00
Salle du Conseil

Marché de Coupvray

Samedi 27 juin de 8h00 à 13h00
Parvis de la Grange aux Dîmes

Big pique-nique et Fête du jeu

Samedi 27 juin de 12h00 à 18h00
Parc du Château de Coupvray

Pool party

Samedi 04 juillet de 19h30 à 22h30
73 rue de Lesches Coupvray

Prochainement à l'Atmosphère

Les fous alliés
Samedi 30 mai 2026 à 20h30



Les Bucoliques Coupvray

Samedi 09 mai 2026

Parc du château

10h00-18h00

